NOUVEAU CAHIER DES CHARGES RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DU MONTAGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

LES PRÉCISIONS DE FERHAT AIT ALI

Page 5

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES DE LA FRANCE

LES ALGÉRIENS NON CONCERNÉS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4041 | Ven. 10 - Sam. 11 Juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

434 NOUVEAUX CAS ET 8 DÉCÈS EN 24 H

Page 16

COVID-19

PLUSIEURS MESURES POUR GARDER LA SITUATION SOUS CONTRÔLE

Page 3

ALGÉRIE-FRANCE

TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE MACRON

Pages 4

LUTTE CONTRE LA COVID-19

LE COUP DE GUEULE DU DR BEKKAT BERKANI

Page 2

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le coup de gueule du Dr Bekkat Berkani !

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de la maladie de coronavirus Covid-19, a mis en lumière ce jeudi, les failles et carences de la stratégie de l'Etat dans la lutte contre la pandémie en Algérie.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"*Aujourd'hui, il est temps de déterminer les responsabilités. Chacun doit être responsable de son activité au niveau local, parce que c'est au niveau local",* a estimé le Dr Bekkat Berkani dans un entretien accordé à la radio étatique francophone.

"Il est temps de déterminer les responsabilités"

"*L'exécution sur le terrain dépend de l'autorité locale. Le wali, qui est dépositaire de l'autorité de l'Etat, doit agir en fonction de tout ce qui a été décidé par le gouvernement. C'est clair que, ce transfert de responsabilité, aujourd'hui il y a une faille quelque part que ce soit au niveau politico-administratif mais aussi au niveau sanitaire",* a affirmé le membre du comité scientifique. "*Quand vous voyez des directeurs de la santé et des directeurs d'hôpitaux qui n'arrivent pas à suivre les décisions qui ont été prises ailleurs, ou de ramener les préoccupations majeures et en particulier, des professionnels de santé qui aujourd'hui tous se plaignent. Les professionnels de santé se sont plaints déjà depuis longtemps, les médecins sont au bord du burnout. Que voulez-vous qu'on fasse ? Nous sommes dans une situation presque de rupture. Que chacun prenne ses responsabilités",* a fustigé Mohamed Bekkat Berkani, ajoutant qu' *"au niveau local, on a laissé faire". "Nous sommes à la croisée des chemins. Il faut absolument que tout le monde réagisse. Sur le plan national, vous avez aussi le ministère de la Santé qui a la charge de gérer les structures de santé. Les structures de santé, elles, ont la responsabilité de mettre les moyens au niveau du personnel de santé".*

"*Il faut que la cellule qui a été installée pour l'observation de cette épidémie rende des comptes. Elle a obligation de résultats, qu'en est-il aujourd'hui ? Ça suffit maintenant de dire ''ce n'est pas moi, c'est lui". Voilà le résultat, avec une augmentation exponentielle du nombre de cas et les citoyens qui deviennent de plus en plus préoccupés. Nous sommes dans une situation psychologique qui est alarmante. Les citoyens pensent qu'ils ont la mort aux trousses",* a déploré le membre du comité scientifique. Le Dr Bekkat Berkani a également mis en lumière, les dysfonctionnements constatés sur le terrain par les professionnels de santé, notamment l'absence de moyens de lutte fournis par l'Etat pour lutter contre le coronavirus.

"*Il y a un certain nombre de dysfonctionnements. C'est une réalité*", a concédé le membre du Comité scientifique, fustigeant une gestion qui n'est pas à la hauteur de l'épidémie actuelle. "*Quand on est en guerre, on fait des plans véritables et applicables sur le terrain. Il ne suffit pas de se réunir et de faire les vœux pieux, et les responsabilités sont à trouver […] que ce soit du gouvernement, de la commission de lutte contre le Covid-19 et d'autres*", a-t-il souligné.

"Où sont les tests rapides ?"

"*Il est inadmissible que l'on manque d'oxygène. Il est inadmissible que l'on manque de moyens de protection alors que nous avons passé des mois à dire que nous recevons des moyens de protection de la part de la Chine. Où sont-ils ? Où sont les tests rapides ? Tout ça, c'est une question d'organisation. Il fallait et il faut revenir à cet aspect basique de lutte contre l'infection, sinon les choses deviennent tout à fait incontrôlables*", a-t-il dénoncé dans ce cadre. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani a également critiqué la composition du Comité scientifique établi par le gouvernement, et dont il fait partie. "*Je pense que le Comité a une part de responsabilité. C'est une réalité, que ce soit dans sa composante. Il aurait gagné à être un peu plus élargi à des forces représentatives. Nous avons besoin aujourd'hui de l'avis des syndicats, des forces organisées, d'un certain nombre d'experts de renom. Des gens qui puissent dans un cadre de débat constructif essayer d'apporter des solutions",* a estimé le membre du comité scientifique. "*Il ne suffit pas de prendre des oukases ou des décisions qui resteront de l'encre sur du papier. Il ne suffit pas que deux ou trois personnes disent ''j'ai vu dans telle ou telle revue scientifique" des décisions applicables dans certains pays et qui ne sont pas applicables en Algérie*", a critiqué le Dr Bekkat Berkani.

"*Il faudrait prendre en compte toutes les réactions, parce que l'effet dans une épidémie c'est d'avoir la compliance de nos citoyens. Or, aujourd'hui nous ne l'avons pas tellement cherchée*", a-t-il déploré en outre. "*Vous avez un certain nombre de situations par le passé où on nous a demandé de ne pas médiatiser. Je suis désolé mais l'information doit arriver aux Algériens non pas sous forme de chiffres journaliers tel un décompte macabre qui ne veut rien dire, mais au contraire essayer de voir l'explication et d'expliquer aux Algériens quelle est la finalité du comment et du pourquoi. Les Algériens sont aptes à comprendre",* a tonné le membre du Comité scientifique.

R. R.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Chronique d'une journée peu ordinaire

PAR RACIM NIDHAL

C'était dans l'air, depuis que la courbe des contaminations au coronavirus a entamé une hausse vertigineuse fin juin. L'Algérie s'est remise à reconfiner partiellement les localités les plus touchées par la recrudescence de l'épidémie.

Ce jeudi 9 juillet, alors que les plus hauts responsables concernés se réunissaient autour du président de la République, pour décider des mesures à prendre face à la dégradation de la situation sanitaire, les annonces de reconfinement se sont multipliées.

Dans la matinée, ce sont deux communes de la wilaya d'El Tarf, à l'extrême Est du pays, qui ont fait l'objet d'une telle mesure. Les municipalités d'El Chatt et d'El Kala seront soumise à partir de ce samedi 11 juillet, pour une période de 15 jours, à un confinement à domicile partiel de 19h à 5h. À Ouargla, autre wilaya très touchée par la recrudescence, ce sont toutes les communes qui seront confinées pour la même période à partir de ce jeudi, de 17h à 05h. En fin d'après-midi, le ministère de l'Intérieur annonce que 10 communes, sur les 28 que compte la wilaya de Tipasa, feront l'objet à partir de vendredi 10 juillet, d'un confinement partiel de 13h00 à 5h00 du matin. Ces trois wilayas rejoignent celle de Sétif, l'une des plus touchées, qui a entamé le reconfinement dès mardi, en décrétant la mesure sur un vaste territoire incluant 18 communes. Le wali, en insistant sur le respect de la disposition, a usé de propos crus qui ont fait le tour des réseaux sociaux.

Au moment où le reconfinement se décidait à El Tarf, Ouargla et Tipasa, le Dr Bekkat Berkani, membre de la Commission scientifique du ministère de la Santé, poussait un coup de gueule et rappelait leurs responsabilités aux responsables locaux. *"L'exécution sur le terrain dépend de l'autorité locale. Le wali qui est dépositaire de l'autorité de l'État doit agir en fonction de tout ce qui a été décidé par le gouvernement. C'est clair que ce transfert de responsabilité, aujourd'hui il y a une faille quelque part que ce soit au niveau politico-administratif mais aussi au niveau sanitaire"*, a martelé le président de l'Ordre des médecins sur les ondes de la radio. Dans le même temps, les médias répercutaient une triste nouvelle, divulguée la veille par un autre membre du Comité scientifique. Selon Pr Abdelkrim Soukhal, 1.700 infections ont été enregistrées parmi les praticiens de la santé, tous corps confondus. *"Nous sommes entrés depuis le début dans une guerre contre la pandémie sans armes, ni munitions, et c'est une guerre très complexe",* a déploré le Pr Soukhal sur l'ENTV. Lyes Merabet, président du Syndicat des médecins, a précisé le même jour sur TSA, que 40 soignants et autres fonctionnaires de la santé sont morts du Covid-19.

L'accalmie se confirme

Le bilan quotidien de la situation épidémiologique est dévoilé ce jeudi avant 16h, contrairement aux jours et semaines précédents, où il était régulièrement annoncé vers 17h. Il en ressort la confirmation de l'accalmie constatée la veille, concernant le nombre des contaminations quotidiennes : 460 cas contre 469 mercredi et 475 mardi. Une baisse sur deux jours consécutifs est toujours un motif d'espoir, survenant de surcroît, après une dizaine de journées infernales de hausse vertigineuse et continue. Au total, 17.804 Algériens ont officiellement contracté le virus depuis l'apparition du premier cas fin février et 988 en sont morts. Le seuil psychologique de 1.000 décès pourrait être franchi ce vendredi, ou samedi si la courbe se poursuit sur la même régularité.10 décès ont été enregistrés ce jeudi, soit autant que la veille. La courbe des décès n'a pas suivi celle des contaminations ces dix derniers jours et c'est tant mieux. Tout en décortiquant ces chiffres, les observateurs et les citoyens avaient le regard braqués sur les médias officiels pour connaitre sur quoi débouchera la réunion présidée par Abdelmadjid Tebboune. Peu avant 21h00, la présidence de la République annonce une série de mesures pour faire face à la flambée du Covid-19, prises lors de cette réunion. Il s'agit principalement de *"l'interdiction pour une semaine, à compter de ce vendredi, de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les 29 wilayas suivantes : Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Béchar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued".* Et de *"l'interdiction, à compter de vendredi, du transport urbain public et privé durant les week-ends, au niveau des 29 wilayas impactées".*

R. N.

COVID-19

Plusieurs mesures pour garder la situation sous contrôle

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé jeudi 9 juillet, une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays, à la lumière de la hausse du nombre de cas de Covid-19 dans plusieurs wilayas, indique un communiqué de la Présidence, dont voici la traduction APS :

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays à la lumière de la hausse du nombre de cas de Covid-19 dans plusieurs wilayas.

Outre le Premier ministre, ont pris part à cette séance de travail, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, ainsi que le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), les walis de la République d'Alger, Oran, Biskra, Sétif et Ouargla et les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Prenant la parole, à l'entame de la séance de travail, le président de la République s'est dit, d'abord, soulagé de l'augmentation des cas rétablis, qui se comptent désormais par centaines, avec une stabilisation du nombre de décès à moins de dix.

Cependant, il a exprimé son inquiétude face au nombre croissant des cas de Covid-19, ce qui a induit une saturation des structures sanitaires dans certaines wilayas, aggravée par une mauvaise répartition des moyens entre hôpitaux, notamment en termes de nombre de lits disponibles. Une situation qui s'est répercutée sur la qualité de la prise en charge des malades.

Exprimant son étonnement face à une telle situation en dépit de la disponibilité de lits, le président de la République a cité le cas de la capitale où, sur les 5700 lits que totalisent les 13 hôpitaux, 643 lits seulement sont réservés aux malades du Covid-19.

Après avoir rappelé également la disponibilité de tous les équipements médicaux nécessaires à l'industrie pharmaceutique et l'augmentation notable du nombre de laboratoires et de moyens de dépistage, le président Tebboune a affirmé que si la responsabilité des gestionnaires locaux était établie en raison de l'absence de coordination entre eux, et parfois même avec leur tutelle, il n'en demeure pas moins qu'elle est partagée avec les citoyens, qui n'observent pas les mesures de prévention, suivies de par le monde.

Relevant deux tendances dans la société : une catégorie de citoyens, qui plaide pour le renforcement des mesures, voire pour un reconfinement total et une autre qui s'obstine dans la négligence des mesures préventives, le président Tebboune a ordonné la révision de la stratégie de communication, basée sur la simple énonciation des chiffres.

Une stratégie, a-t-il estimé, qui doit plutôt s'appuyer à des explications plus pertinentes à travers les Radios locales, et des messages plus éloquents pour sensibiliser les citoyens aux dangers du non-respect de la distanciation physique et des mesures de prévention dans les lieux de rassemblement.

Il a réitéré, dans ce sens, ses instructions de durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants. Par ailleurs, le Président a souligné que l'objectif de cette réunion était de cerner les lacunes enregistrées, en termes de distribution des équipements médicaux et d'actes de consultation et de dépistage, et d'en situer les responsabilités pour prendre les mesures urgentes afin de pallier à ces dysfonctionnements et rassurer ainsi le citoyen.

À ce propos, le président de la République a appelé à adopter une stratégie permettant la prise en charge des malades au niveau de leurs wilayas pour désengorger les établissements hospitaliers à grande affluence.

En conclusion, le président de la République a mis l'accent sur l'impératif de se référer aux sources officielles et de ne pas céder à l'alarmisme et aux rumeurs tendancieuses, visant à alimenter la panique au sein de la population.

Après débat des exposés présentés par les cinq walis de la République, il a été décidé les mesures suivantes, afin de garder la situation sous contrôle :

– Institution d'une assurance spéciale, à la charge de l'Etat, en faveur de tous les médecins et autres personnels de la Santé publique, directement concernés par la lutte contre la pandémie,

– Autorisation de l'ensemble des laboratoires, publics et privés, à effectuer les analyses de dépistage du Covid-19, en vue de réduire la pression sur l'Institut Pasteur et ses annexes dans toutes les wilayas.

– Implication des comités de quartiers et des associations de la société civile dans les initiatives des walis pour l'encadrement des citoyens.

– Octroi aux walis des prérogatives de réquisition des moyens disponibles pour une exploitation optimale.

– Consolidation des stocks permanents de moyens de dépistage et d'oxygène médical avec un suivi quotidien au niveau de chaque wilaya.

– Interdiction pour une semaine, à compter de ce vendredi, de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers les 29 wilayas suivantes: Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

– Interdiction, à compter de vendredi, du transport urbain public et privé durant les week-ends au niveau des 29 wilayas impactées.

– Désinfection des rues et marchés, plusieurs fois par jour,

– Réquisition des médecins des entreprises et sociétés en arrêt d'activité, en contrepartie d'incitations financières, le cas échéant.

APS

INTERDICTION DE LA CIRCULATION INTER-WILAYAS

Les 29 wilayas concernées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu une réunion ce jeudi consacrée à l'examen de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays où des meures ont été prises pour faire face à la flambée du Covid-19 qui touche l'Algérie depuis fin juin.

Parmi ces mesures, figure l'interdiction de la circulation automobile entre 29 wilayas pour une durée d'une semaine et ce à partir de demain vendredi 10 juillet.

Ces wilayas sont : Alger, Relizane, Batna, Bouira, Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Ouargla, Béchar, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

Plus d'un tiers des communes de Tipasa reconfinées

Dix communes de la wilaya de Tipasa seront soumises, depuis hier vendredi 10 juillet, à un confinement partiel à domicile de 13h00 à 5h00 du matin, pour faire face à la flambée de Covid-19, a annoncé dans un communiqué le ministère de l'Intérieur. Les communes concernées sont Tipasa, Nador, Aïn Tagourait, Koléa, Hattaba, Merad, Hadjout, Khemisti, Boueguigua et Bousmaïl. La wilaya de Tipasa compte 28 communes.

La wilaya de Ouargla, partiellement reconfinée

Le ministère de l'Intérieur a décidé de réinstaurer le confinement partiel, dans toutes les communes de Ouargla de 17h00 à 05h00 du matin, et ce pour une durée de 15 jours, dans le cadre de la lutte contre la flambée des cas de coronavirus qui touche cette wilaya. Cette décision entre en vigueur aujourd'hui samedi 11 juillet, précise le ministère dans un communiqué. Ce reconfinement à domicile signifie l'arrêt des activités commerciales, économiques et sociales, y compris le transport public et la circulation des voitures, selon la même source. La wilaya de Ouargla fait partie des wilayas les plus touchées par la flambée des cas de coronavirus, qui touche l'Algérie depuis la fin juin.

Décision de confinement partiel à El Tarf

Après les 18 communes de Sétif, deux communes de la wilaya d'El Tarf viennent d'être soumises à un confinement partiel, sur décision du wali, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Il s'agit des communes d'El Kala et d'El Chatte. Le confinement à domicile s'étalera de 19h à 5h et qui est entré en vigueur ce jeudi 9 juillet, pour une durée de 15 jours. La mesure induit l'arrêt total des activités commerciales, économiques et sociales, ainsi que la suspension de la circulation automobile et l'activité de transport de voyageurs, précise le ministère de l'Intérieur.

UNIVERSITÉ/COVID19

Un protocole sanitaire provisoire présenté aux partenaires sociaux

Un protocole provisoire, visant la gestion de la fin d'année universitaire et la rentrée 2020/2021, dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus, a été présenté jeudi à Alger aux partenaires sociaux, lors d'une réunion présidée par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghouali.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce protocole provisoire, qui devra être enrichi avant la fin de la semaine prochaine par les syndicats des enseignants et des travailleurs et des organisations estudiantines, explique en détail les points importants sur lesquels les chefs d'établissements doivent se baser pour l'organisation de la reprise des enseignements et de la pédagogie dans ses différentes facettes (évaluation, concours et examens) dans un environnement marqué par la pandémie du coronavirus.

Selon ce protocole, les chefs d'établissements sont habilités à apprécier la situation propre à leurs établissements et à prendre les mesures idoines et ce, en se basant sur le mode opératoire "cadre" et également, en se concertant avec les responsables pédagogiques, ceux des œuvres universitaires et avec le soutien des autorités locales.

Dans une déclaration à la presse, M. Ghouali a souligné que cette réunion vise à expliquer et proposer aux différents partenaires sociaux le protocole provisoire qui touche les aspects pédagogiques, sanitaires et œuvres universitaires.

"*Les mesures préconisées et provisoires visent à garantir une reprise des activités universitaires, une clôture de l'année en cours et une rentrée 2020/2021 dans un contexte serein et sans panique*", a-t-il expliqué. Une fois le document enrichi notamment par les représentants des étudiants, des réunions de travail techniques détaillés seront programmées la semaine prochaine avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour le soumettre par la suite aux hautes autorités notamment au comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus, a précisé M. Ghouali.

Le ministère propose, entre autres, l'organisation des enseignements à distance (cours et travaux dirigés) pour terminer l'année en cours, la réservation de l'enseignement en partiel lorsque les conditions le permettent (les sections ou groupes des étudiants sont établis de manière nominative et bien programmés) et la réduction du temps pédagogique (1h pour les cours, 1h pour les TD et 2h, pour les travaux pratiques).

Il est recommandé également, concernant le transport une charge maximale de 25 étudiants par bus, en assurant plusieurs rotations par jour jusqu'à 18h. Les œuvres universitaires mettront à la disposition des étudiants plus de 6.000 bus.

M. Ghouali a aussi évoqué, lors de la réunion, l'amélioration du dispositif de l'enseignement à distance (EAD) à partir de l'année 2020/2021, précisant que 72.000 cours couvrent l'ensemble des matières à enseigner tous cycles confondus.

"*L'idéal consisterait de confectionner une base de données contenant l'ensemble de ces enseignements mis en ligne selon les standards pédagogiques propres aux pratiques pédagogiques de l'EAD*", a-t-il dit.

"*Toutefois, et comme le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) et l'Université de la formation continue (UFC), ne peuvent réaliser, à brève échéance, ce volume d'enregistrement et sa diffusion, le ministère propose de réaliser une base de données nationale de cours référentiels pour l'EAD au profit des étudiants des premières années de licence qui représentent le nombre de 368.000, soit 24% de l'effectif total des étudiants*", a indiqué le même responsable.

Concernant les inscriptions administratives des nouveaux bacheliers, il a fait savoir que le protocole provisoire propose une procédure d'inscription à distance.

Enfin, pour ce qui est des mesures sanitaires, il est suggéré la prise de température systématique à l'accès de l'université, le port obligatoire du masque, ainsi que la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

C. A.

ALGÉRIE-FRANCE

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Macron

Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi, un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron, indique un communiqué de la présidence de la République. "*L'entretien qui s'en est suivi a permis aux deux Présidents de passer en revue un certain nombre de questions inscrites à l'agenda bilatéral, notamment celles liées à la mémoire et au centre desquelles s'est retrouvée celle de la restitution, le 3 juillet dernier, des vingt-quatre restes de combattants de la résistance algérienne comme ceux qui demeurent encore à rapatrier et du besoin de travailler à la réconciliation des mémoires des peuples des deux pays*", précise le communiqué publié via l'agence officielle. Tebboune et Macron ont eu également l'occasion, de s'entretenir de la situation prévalant dans la région, notamment en Libye et au Sahel, selon le communiqué.

Le président Tebboune, comme son homologue français, "*sont convenus de maintenir la coordination et la concertation entre les deux pays, en tant qu'acteurs incontournables dans la région, et de lancer un certain nombre d'initiatives, visant à promouvoir des solutions politiques aux crises qui y prévalent*", conclut la même source.

R. N.

VENTE DES MOUTONS DANS LES LIEUX PUBLICS

Des communes de la circonscription de Birtouta les interdisent

Dans le cadre de renforcement des mesures de lutte contre la propation de la Covid-19, trois communes de la circonscription administrative de Birtouta (Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chbel), viennent de décider d'interdire la vente des moutons dans les lieux publics et les rues, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

La commune de Birtouta a décidé "*l'interdiction stricte de la vente des moutons dans les rues, places et lieux publics à travers le territoire de la commune, et ce du 8 juillet au 6 août prochain*", lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook de la wilaya.

La commune d'Ouled Chbel a également décidé, "*d'interdire la vente des moutons au niveau des espaces publics à travers le territoire de la commune*".

De même, la commue de Tessala El Merdja a décidé "*l'interdiction temporaire de la vente du bétail dans les lieux publics (places publiques, chaussées, propriétés publiques, lots de terrains publics, agglomérations et autres…) et dans les espaces privés dont les points de vente autorisés ou non autorisés à travers le territoire de la commune*".

Toute infraction à ces décisions entraînera des poursuites pénales, conformément aux lois en vigueur, conclut le communiqué.

R. N.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES DE LA FRANCE

Les Algériens non concernés

Les Algériens ne pourront pas voyager en France, comme il était attendu après l'établissement d'une liste de 15 pays, dont les ressortissants sont autorisés à entrer dans l'espace de l'Union européenne, à partir du 1er juillet. Le consulat de France, à Alger, a annoncé ce jeudi 9 juillet, dans un communiqué, que les personnes résidentes en Algérie ne sont pas concernées par la levée de la restriction. "*Le Gouvernement français, à l'instar d'autres pays de l'espace Schengen, a décidé le 1er juillet, de ne pas faire figurer l'Algérie dans la liste des pays ne faisant plus l'objet des restrictions d'entrée en France motivées par la prévention du risque lié à l'épidémie de Covid-19. Les restrictions d'entrée sur le territoire français depuis une frontière extérieure à l'espace Schengen demeurent donc en vigueur s'agissant des personnes résidentes en Algérie*", lit-on dans le communiqué.

Mardi 30 juin, les 27 Etats membres de l'UE ont validé la liste finale des Etats dont les résidents sont autorisés à voyager dans les pays de l'UE et de l'espace Schengen. Outre l'Algérie, la liste comprend l'Australie, le Canada, la Géorgie, le Japon, le Monténégro, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, le Rwanda, la Serbie, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay ainsi que la Chine, avec comme condition pour ce dernier pays, d'ouvrir également ses frontières aux ressortissants européens.

Le critère retenu était la situation épidémiologique qui devait être "semblable ou meilleure", que celle du Vieux continent, la barre étant fixée à un taux de nouveaux cas de Covid-19 inférieur ou égale sur les 14 derniers jours à 16 pour 100.000 habitants. La recrudescence du nombre de cas de contaminations, en Algérie ces dix derniers jours, a sans doute pesé dans la décision prise par les autorités françaises et celles d'autres pays de l'espace Schengen de ne pas ouvrir leurs frontières aux personnes résidentes en Algérie.

Aussi, l'Algérie n'a fixé aucune date pour la réouverture de ses frontières fermées depuis la mi-mars dans le cadre des mesures prises pour endiguer la pandémie de coronavirus.

R. N.

PORTANT SUR LES PRINCIPAUX AXES DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Préparation d'une feuille de route sectorielle

Une feuille de route sectorielle, portant sur les principaux axes de la stratégie énergétique regroupant les actions, les engagements et des délais de mise en œuvre, est en cours de préparation, a indiqué vendredi le ministère de l'Energie dans un communiqué.

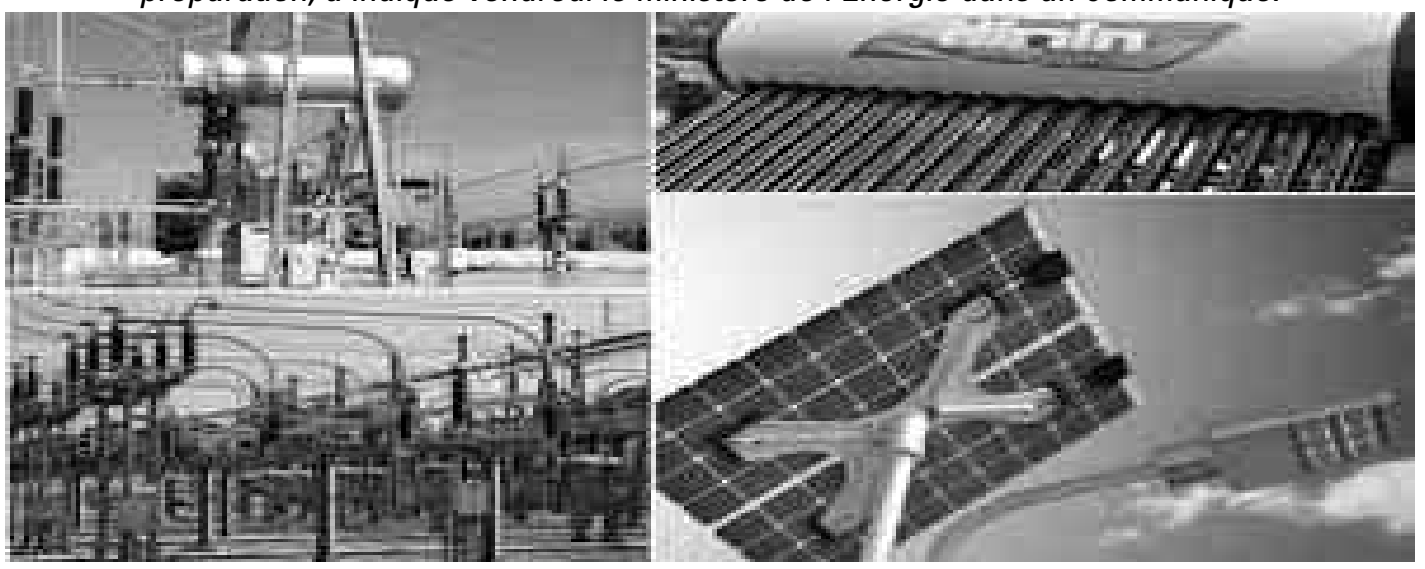

PAR RIAD EL HADI

Cette feuille de route a fait l'objet d'une réunion jeudi présidée par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, avec les hauts cadres du secteur de l'Energie, dont les présidents des agences Alnaft, ARH, la CREG et le P-dg de Sonatrach.
"*Cette réunion a été consacrée à la présentation du secteur de l'énergie qui constitue la locomotive de l'économie nationale et la préparation d'une feuille de route sectorielle à court, moyen et long terme qui portera sur les principaux axes de la stratégie énergétique avec la définition des actions, des engagements et des délais de mise en œuvre de ces actions, dans le cadre du programme d'action du gouvernement et des orientations de Monsieur le président de la République*", fait savoir le communiqué.
Selon la même source, le ministre a salué l'ensemble des cadres du secteur et à travers eux l'ensemble des travailleurs, pour les efforts entrepris dans la réalisation des objectifs assignés au secteur par le gouvernement, notamment en matière de satisfaction de la demande nationale sans cesse croissante en énergie.
De plus, il a appelé à mobiliser toutes les synergies et les compétences afin de relever les défis qu'affronte le secteur dans l'objectif de contribuer au développement économique et social du pays.
Parmi les objectifs primordiaux assignés au secteur, le ministre a cité notamment, l'approvisionnement du marché national en produits énergétiques (tous types confondus), le renforcement des capacités de production, et la préservation des parts de marché à l'exportation.
M. Attar a particulièrement insisté, sur la nécessité de procéder dans les plus brefs à satisfaire les milliers de demandes des agriculteurs et des industriels pour le raccordement en énergie électrique et gaz naturel, afin de contribuer à la création de milliers d'emploi et de valeur ajoutée susceptible de créer de la richesse et de contribuer ainsi massivement au développement social et économique du pays.
"*Les potentialités sont multiples et énormes, particulièrement dans les régions du sud et des hauts plateaux, où les volontés d'investir, de produire, n'attendent que l'énergie nécessaire*", a souligné le ministère.

Accélérer le développement des réserves prouvées et des gisements découverts

En amont et en matière de renouvellement des réserves, il a insisté sur la nécessité d'accélérer le développement des réserves prouvées et des gisements découverts non encore développés en privilégiant le recours au partenariat gagnant-gagnant. "*Il faut développer le plus rapidement possible les gisements qui ne le sont pas encore, ainsi que toutes les autres catégories de réserves probables et possibles dont le potentiel est important*", a affirmé le ministre.
Dans ce cadre, il a insisté, aussi sur l'accélération de l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi sur les Hydrocarbures afin de rassurer les partenaires et les potentiels investisseurs et de lancer les compagnes de promotion du domaine minier dont le potentiel est prometteur. Le ministre n'a pas manqué à cette occasion de féliciter au nom du Président de la République, les travailleurs de la raffinerie de Sidi Rezine à Alger pour leurs efforts dans la finalisation des travaux de rénovation de la raffinerie en l'absence des spécialistes étrangers, et ceux de l'activité Exploration, qui viennent d'annoncer trois découvertes de pétrole et de gaz naturel en effort propre de la Sonatrach.
En outre, il a appelé les différents responsables du secteur de l'Energie à instaurer un climat de travail serein, basé sur la confiance et la stabilité pour faire face aux défis actuels, et garantir la sécurité énergétique.

R. E.

NOUVEAU CAHIER DES CHARGES RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DU MONTAGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

Les précisions de Ferhat Ait Ali

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a indiqué, ce jeudi 9 juillet, qu'il est fort possible que le nouveau cahier des charges régissant l'activité de montage automobile en Algérie soit dévoilé la semaine prochaine.
"Il est fort possible que le nouveau cahier des charges soit dévoilé la semaine prochaine", a déclaré Ferhat Ait Ali Braham à Ennahar Online, en marge de la clôture de la session parlementaire 2019/2020 au Conseil de la nation.
Le ministre a précisé, que le nouveau cahier des charges privera les investisseurs qui veulent activer dans ce secteur, des avantages fiscaux, notamment les exonérations douanières. Il a souligné que les nouveaux textes favoriseront le taux d'intégration. Il a ajouté que dès l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges l'ancien sera automatiquement annulé.
Selon Ferhat Ait Ali, tout ce qui est contenu dans la Loi des finances complémentaire pour 2020 relatif au secteur du montage de véhicules sera appliqué dans le nouveau cahier des charges. Concernant le sort des usines de montage des véhicules, dont les patrons se trouvent en prison, le ministre de l'Industrie a indiqué que "*nous attendons les jugements de la justice concernant ces affaires, et nous déciderons en fonction du jugement qu'elle prononcera*". A noter que plusieurs patrons d'usine de montage de véhicules sont aujourd'hui en prison et ont écopé de lourdes peines de prison ferme. Lundi dernier, Ferhat Ait Ali avait déclaré depuis le complexe sidérurgique d'El Hadjar où il était en visite d'inspection, que les nouveaux cahiers des charges relatifs au montage et à l'importation de véhicules seront publiés durant le mois de juillet en cours. Il a affirmé que les nouveaux textes empêcheront les pratiques qu'avaient connues ces deux activités par le passé.

R. N.

PROPAGATION DE LA COVID-19 EN ALGÉRIE

La majorité des personnes touchées est âgée de moins de 50 ans !

Une mauvaise nouvelle qui contredit les belles mais fausses assurances colportées ça et là, à savoir que la Covid-19 ne touche majoritairement que des sujets dont l'âge dépasse les soixante ans, et que les jeunes le sont que rarement. Voilà une réalité glaçante que vient de livrer le Pr Abdelkrim Soukhal, à l'occasion d'une rencontre scientifique sur le Coronavirus organisée par l'entreprise "Vital Care". Le professeur révèle en effet, que le bilan hebdomadaire établi entre le 1er et le 5 juillet dernier, fait ressortir que les personnes âgées de moins de 50 ans étaient les plus touchées par la Covid-19, en témoignent les tests de la PCR ! Chiffres à l'appui, le Pr Soukhal précise que sur les 15.941 cas de contaminations au Coronavirus déclarés en Algérie aux tests de la PCR, 6.443 représentent la tranche d'âge comprise entre 15 et 49 ans, soit la plus impactée par le virus.Ce spécialiste, bien connu en maladies épidémiologiques et virales, qui souligne que cette tranche d'âge est la "plus active", ajoute que les plus de 60 ans arrivent tout de suite après puisque le bilan durant la même semaine fait ressortir 4.749.Pis encore, les personnes âgées de moins de 60 ans, sont loin d'être épargnées par le terrible virus, dans la mesure où pas moins de 2.689 cas ont été recensés, selon le Pr Soukhal.Et ce n'est pas fini! Les statistiques macabres font ressortir 714 cas dont l'âge oscille entre 15 et 24 ans alors que 412 autres sont âgés de moins de 15 ans.Ces chiffres qui donnent froid dans le dos, prouvent si besoin est, que la Covid-19 ne cible pas uniquement le troisième âge, mais frappe tout le monde sans exception. L'intervenant, qui a ainsi corrigé cette idée reçue, a par ailleurs expliqué qu'en un mois, une personne contaminée au Covid-19 peut en infecter 406 autres, alors qu'elle n'en impacte que 2,5 durant la même période, si les précautions nécessaires sont scrupuleusement suivies. On comprend mieux l'explosion des chiffres ces derniers jours, avec la baisse évidente de la vigilance et du non respect des mesures barrières.

Décès d'une infirmière à l'hôpital de Ain Kébira

Une infirmière, en poste à l'Etablissement public hospitalier de santé de proximité (EPSP) de la commune d'Ain El Kébira (27km au Nord de Sétif), est décédée la nuit du mercredi à jeudi, suite à une infection au nouveau coronavirus, selon des responsables du secteur, cités par l'agence APS. Agée de 48 ans, l'infirmière est décédée au service de réanimation du CHU Mohamed Abdennour Saâdna, où elle avait été admise mardi après la dégradation de son état de santé, a-t-on souligné de même source. La défunte, qui sera inhumée après la tenue d'un rassemblement de recueillement à sa mémoire et l'accomplissement de la prière mortuaire dans la cour du CHU, se trouvait au premier rang de la lutte contre le coronavirus depuis son apparition dans la wilaya, selon la même source. Ce décès est le second en 24 heures, dans les rangs des blouses blanches, après celui du chef du service des urgences du même CHU, inhumé hier mercredi, au cimetière Sidi Hidar de Sétif.
Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Sétif, Salim Rekam, avait fait état dimanche, dans une déclaration à l'APS, de 155 cas de la Covid-19 enregistrés parmi les personnels du secteur de la santé.

R. N.

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI SPORTS

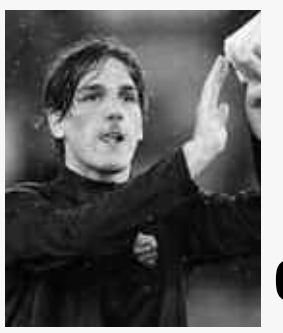

REAL MADRID

Zinedine Zidane en retard pour ce crack italien ?

Page 10

LIGUE 1 : CONDAMNATION DE CHERIF MELLAL À DEUX ANS DE PRISON FERMES

La JSK "fera appel du jugement"

La JS Kabylie fera appel de la condamnation pour diffamation à deux mois de prison fermes dans une affaire qui l'opposait à l'ex-président du club Mohand-Chérif Hannachi, prononcée mardi dernier par le tribunal de Tizi-Ouzou.

JM -2022

Création d'un comité ad-hoc

LIGUE 1 : CONDAMNATION DE CHERIF MELLAL À DEUX ANS DE PRISON FERMES

La JSK "fera appel du jugement"

La JS Kabylie fera appel de la condamnation pour diffamation à deux mois de prison fermes dans une affaire qui l'opposait à l'ex-président du club Mohand-Chérif Hannachi, prononcée mardi dernier par le tribunal de Tizi-Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

Concernant cette condamnation par la justice suite à une plainte pour diffamation déposée par l'ancien président du club, Mohand-Cherif Hannachi, Meftah Larbi, du collectif d'avocats du club, a indiqué que Mellal fera appel de ce jugement. "C'est un jugement de première instance contre lequel nous allons faire appel", a-t-il souligné.
La nouvelle direction, rappelons-le, "a fait face, à sa venue, à une situation financière difficile et a réglé beaucoup de dettes envers d'anciens joueurs et dirigeants du club héritées de l'ancienne direction", a soutenu, pour sa part, Mellal, avant-hier, lors de son point de presse organisé au siège du club. Ce même responsable a fait savoir que "les dettes de la JSK auprès des impôts dépassent le capital même du club", ce qui est énorme, selon ses déclarations à la presse. L'actuel président du club avait même indiqué qu'il disposait d'une plainte, qui pourra rétrograder la JSK en deuxième division, si elle sera déposée.
"Il y a une plainte, si je la dépose, la JSK sera rétrogradée en deuxième division. Maintenant, on va prendre tous les risques possibles parce que c'est trop. L'ancien président ne veut pas laisser la JSK tranquille. Nous avons entre nos mains plusieurs dossiers contre lui", a-t-il confirmé.
Concernant son projet, le patron des Jaune et Vert confirme qu'il ne lésine sur aucun moyen pour atteindre ses objectifs. "Je suis déterminé à aller jusqu'au bout dans mon projet. Lorsque je suis venu, je savais parfaitement ce qui m'attendait. Je savais que le terrain était miné et que je ne dois pas baisser les bras.
Toutes ces contraintes ne m'arrêtent jamais dans mon projet. Je vais aller jusqu'au bout dans mon projet et permettre au club d'évoluer sur un terrain saint", a encore déclaré le président Cherif Mellal.
Dans un autre registre, le président de la JS Kabylie, Cherif Mellal, a appelé la Fédération algérienne de football (FAF) à prendre une décision définitive concernant la reprise des compétitions suspendues depuis le mois de mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus.
"Il faut prendre une décision", a-t-il déclaré, expliquant que la suspension actuelle des compétitions "fait perdre de l'argent chaque mois aux clubs, qui sont déjà déficitaires, et fait fuir les sponsors qui hésitent à aider les clubs faute de compétition, et donc de publicité pour eux".
En ce qui concerne son équipe, le président Mellal a assuré qu'en cas de reprise, les joueurs sont fin prêts à disputer les huit journées restantes du Championnat, malgré les quatre mois de confinement. "Nous avons déjà une équipe en place et un protocole médical performant et nous sommes prêts à reprendre la compétition", a-t-il dit.
Dans le même sillage, Mellal a également lancé un appel aux instances sportives pour "venir en aide aux équipes qui vivent une situation difficile en raison de cette crise sanitaire, comme cela se fait dans plusieurs pays au monde". Pour lui, "Tout est en stand-by, on ne peut rien faire tant qu'on n'est pas fixé sur l'issue de la compétition, ni négocier avec les joueurs, ni en libérer, ni en recruter d'autres", a-t-il soutenu.

M. S.

KARATÉ-DO

Les 25es Mondiaux reportés d'une année en raison du Covid-19

La 25e édition des Championnats du monde de karaté seniors (messieurs et dames), initialement prévue en novembre prochain à Dubaï, a été officiellement reportée d'une année en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris du président de la commission des compétitions de la Fédération mondiale de karaté (WFK), l'Algérien Yacine Arab.
"La situation actuelle a contraint le Comité exécutif de la WFK, en concertation avec la commission concernée, de reporter d'une année le tournoi", a expliqué, à l'APS, Arab, également membre du Comité exécutif.
Les responsables de l'instance internationale espèrent pouvoir tenir ces Championnats du monde du 16 au 21 novembre 2021.
C'est la première fois en 50 ans d'existence des Mondiaux de karaté que le tournoi est reporté. Cette décision a inévitablement eu des répercussions sur les futures éditions de la compétition. La 26e édition des Mondiaux, initialement prévue en Hongrie en 2022, a été décalée ainsi à 2023, sans oublier le glissement du calendrier des Championnats du monde seniors aux années impaires et des Championnats du monde des jeunes aux années paires.

APS

FESTIVAL NATIONAL DES ÉCHECS EN LIGNE

L'équipe de Béjaïa remporte le tournoi

Les échéphiles de la wilaya de Béjaïa ont remporté les épreuves du Festival national par équipes des échecs en ligne, clôturé mercredi. L'équipe de Béjaïa s'est imposée avec un total de 206 points, remportant plusieurs victoires face aux représentants des wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès qui ont terminé, respectivement, deuxième et troisième avec 188 et 174 points.
Le prix du meilleur échéphile du tournoi est revenu à maître Brahami Lamine, qui a totalisé le plus grand nombre de points en individuel. Il a devancé Achour Mohamed Anis (Tipasa), Akram Benrekia (Médéa), Zane Rayane (Béjaïa) et Tria Yacine (Boumerdès). Cette manifestation sportive de sept jours, organisée par la Fédération algérienne des échecs dans le cadre des festivités célébrant le 58e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse, a regroupé 40 équipes de différentes wilayas du pays.

APS

TURQUIE

La durée de suspension de Feghouli connue

Quatre jours après son expulsion contre Trabzonspor qui a fait couler beaucoup d'encre, la durée de suspension de Sofiane Feghouli est désormais connue. Le joueur de Galatasaray sera suspendu pour deux matchs seulement après son tacle sur le défenseur marocain Da Costa. Feghouli, qui a déjà purgé un match hier contre Alanyaspor, ratera encore le prochain toujours en déplacement face Ankaragücü avant de pouvoir faire son retour lors de l'avant-dernière journée du Championnat face à Izmir. À souligner que le Galatasaray a perdu toutes ses chances pour conserver son titre de champion après sa défaite la journée précédente.

ATAL

« Je n'avais jamais été blessé aussi gravement »

L'arrière droit algérien de l'OGC Nice, Youcef

Atal, est revenu dans un entretien accordé à Nice-Matin au sujet de sa récente blessure. « Je n'avais jamais été blessé aussi gravement. Quatre mois de convalescence, le confinement… Mais ça m'a fait grandir », a déclaré l'ancien du Paradou. Pour rappel, le champion d'Afrique s'est gravement blessé en fin d'année dernière lors d'un match de Ligue 1. Il s'était fait une lésion méniscale au genou droit et a dû être opéré quelques jours plus tard. Youcef Atal a enchaîné : « Tu apprends toujours dans les moments comme ça. J'avais Hicham à mes côtés. C'est un bout de ma famille. » Hichem Boudaoui s'est, lui aussi, rappelé de cette période. « Je l'ai aidé, naturellement. Je lui parlais, lui remontais le moral », a-t-il déclaré toujours à Nice-Matin.

BOUDAOUI :

« J'aimerais bien faire toute ma carrière à Nice »

Le meilleur espoir niçois de la saison, Hicham Boudaoui, n'a pas l'intention de quitter les Aiglons précocement. Il a indiqué dans un entretien accordé à Nice-Matin qu'il n'était pas contre de faire toute sa carrière au sein du club français. « Je me sens bien ici. Sincèrement, j'aimerais bien faire toute ma carrière à l'OGC Nice », a affirmé l'ancien du Paradou. Le champion d'Afrique algérien a rejoint le club du sud de la France lors du dernier mercato d'été à l'âge de 19 ans. Souvent reconverti en ailier droit, Hicham Boudaoui a réalisé une bonne première saison en Ligue 1 avec deux buts inscrits et deux passes décisives offertes.

JM -2022

Création d'un comité ad-hoc

Un comité ad-hoc a été mis en place par le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022, ce jeudi, pour veiller à la conformité des infrastructures sportives concernées par l'évènement.

Selon cet organisme, le comité ad-hoc, que préside le secrétaire du COJM, Abdelkader Mâatalah, est composé, entre autres, des présidents des 12 commissions issues de l'instance chargée de l'organisation de la 19e édition des JM. La même source a indiqué : "Ayant déjà entamé ses travaux, le comité ad-hoc effectue fréquemment des visites sur le terrain. Ses membres constituent un appui supplémentaire pour les bureaux d'études concernés par le suivi des chantiers des différents équipements sportifs, aussi bien en cours de réalisation qu'en réhabilitation."
Profitant du décalage pour une année supplémentaire des JM à cause de la pandémie de coronavirus, les organisateurs des JM tiennent à ce que les infrastructures sportives dédiées à la manifestation régionale soient en conformité avec les critères fixés par les fédérations sportives internationales concernées par les jeux, fait-on encore savoir.
Le comité ad-hoc, à travers ses premières sorties sur le terrain, a relevé quelques carences et transmis ses remarques aux bureaux d'études concernés, ce qui a permis, entre autres, de refaire les études inhérentes à la réalisation du réseau d'éclairage au niveau du stade de football de 40.000 places du complexe sportif en cours de réalisation dans la commune de Bir El-Djir.
Le travail de suivi du comité ad-hoc contribuera pour l'occasion à offrir au pays des équipements sportifs modernes et conformes aux normes internationales, permettant d'accueillir à l'avenir des compétitions de haut niveau, selon les organisateurs.
Outre les sites sportifs, le comité en question intervient également au niveau du parc hôtelier concerné par le rendez-vous méditerranéen, de manière à ce que les établissements retenus pour accueillir les délégations officielles, les journalistes ainsi que les visiteurs répondent aux normes prescrites dans le cahier des charges du Comité international des jeux méditerranéen (CIJM), insiste-t-on de même source.
La prochaine édition des JM, que l'Algérie abrite pour la deuxième fois dans l'histoire après avoir accueilli l'édition de 1975 à Alger, est programmée du 25 juin au 5 juillet 2022.
La cérémonie de clôture coïncidera avec la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse, rappelle-t-on.

APS

JO 2021

Les athlètes "qualifiés et qualifiables" autorisés à reprendre les entraînements

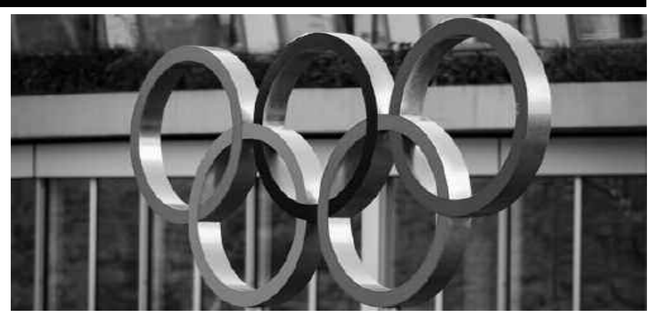

Les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux olympiques JO 2021 sont autorisés à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection", a annoncé jeudi le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).
"La reprise des entraînements sportifs, avec le strict respect des mesures de protection générale et spécifique propres à chaque discipline, concerne, dans un premier temps, les athlètes qualifiés et qualifiables pour les JO de Tokyo", a indiqué le département ministériel dans un communiqué.
"Le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire relatif aux athlètes suscités, en coordination avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19", précise le MJS.
L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du Covid-19. S'agissant des compétitions sportives, dont les différents championnats footballistiques, le MJS souligne qu'il a été décidé de ne pas autoriser leur reprise "pour le moment". La décision de la tutelle a été prise "conformément aux recommandations du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, et au vu du caractère imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une recrudescence importante au niveau mondial, et compte tenu des risques importants de transmission et de propagation du virus lors des regroupements, des contacts, des situations de promiscuité et des déplacements inhérents aux entraînements et aux compétitions quelle qu'en soit leur nature".

APS

REAL MADRID

Zinedine Zidane en retard pour ce crack italien ?

Sur les tablettes de Zinedine Zidane, Nicolò Zaniolo pourrait finalement rester en Italie la saison prochaine. Toutefois, il est possible que le milieu italien ne porte pas les couleurs de l'AS Roma mais d'un tout autre club...

Auteur de 6 buts et 2 passes décisives en 26 apparitions toutes compétitions confondues cette saison sous les couleurs de l'AS Roma, Nicolò Zaniolo est un joueur important du système de Paulo Fonseca. A seulement 21 ans, le milieu italien a réalisé de belles performances. Des prestations qui ne sont pas passées inaperçues puisque le Real Madrid le surveillerait de très près. Contractuellement lié au club italien jusqu'en 2024, Zaniolo pourrait quitter l'AS Roma cet été contre 50M€. Toutefois, Zinedine Zidane ne serait pas seul sur ce dossier...

Alfredo Pedula a effectivement annoncé que la Juventus serait très intéressée par Nicolò Zaniolo. Zinédine Zidane pourrait, donc, être en très grand danger d'autant plus que le joueur de l'AS Roma apprécierait grandement Fabio Paratici, directeur sportif de la Vieille Dame. Des contacts auraient déjà été entamés et reste à savoir si le Real Madrid passera la seconde dans ce dossier pour rattraper son potentiel retard. La Juventus souhaiterait en tout cas tout faire pour attirer Zaniolo, ayant notamment fait une croix sur Sandro Tonali pour le joueur de la Roma.

Bientôt une menace en moins pour Karim Benzema ?

En grande difficulté depuis son arrivée au Real Madrid l'été dernier, Luka Jovic pourrait être vendu l'été prochain. Ce qui conforterait encore un peu plus Karim Benzema dans son statut d'intouchable…

« C'est un jeune joueur, et nous comptons sur lui pour l'année prochaine », a indiqué Zinedine Zidane jeudi en conférence de presse au sujet de Luka Jovic, excluant, donc, la possibilité d'un départ pour le buteur serbe l'été prochain. Pourtant, alors qu'il avait coûté pas moins de 60M€ au Real Madrid l'été dernier, Jovic n'a jamais réussi à convaincre ces derniers mois en Espagne, évoluant dans l'ombre de Karim Benzema. D'ailleurs, la presse espagnole condamne déjà l'ancien buteur de l'Eintracht Francfort…

Comme l'a révélé Marca jeudi, un départ de Luka Jovic serait plus que jamais dans les tuyaux au Real Madrid, et le club merengue serait disposé à étudier toutes les offres qui se présenteront pour le buteur serbe. Un éventuel départ qui devrait donc conforter encore davantage Karim Benzema dans son statut de buteur phare de la Casa Blanca, et qui éloignerait donc la menace Luka Jovic.

BARCELONE

Beckham tente sa chance avec un joueur du Barça !

Alors que l'avenir d'Arturo Vidal reste incertain, David Beckham, président de l'Inter Miami, aurait approché le milieu du Barça pour lui faire part de son intérêt. Un challenge qui pourrait intéresser le Chilien, même si ce dernier a l'esprit ouvert pour son avenir.

Arthur Melo n'est pas l'unique milieu de terrain du FC Barcelone qui pourrait faire ses valises cet été. Comme l'hiver dernier, l'avenir d'Arturo Vidal apparaît incertain, lui qui verra son contrat prendre fin en juin 2021. Le Chilien resterait dans le viseur de l'Inter Milan, tout en ayant quelques pistes exotiques. Dernièrement, Quique Setién n'a pas caché que le joueur de 33 ans était important à ses yeux : « Il nous apporte beaucoup. Il est toujours prêt à faire une course, à aider les coéquipiers. C'est une chance d'avoir des joueurs comme lui durant un match. Arturo a de grandes chances de continuer, il a encore un contrat. Je compte sur lui, comme sur tous mes joueurs ».

Si une nouvelle année au FC Barcelone n'est pas à exclure, difficile, néanmoins, d'imaginer le Chilien prolonger son bail afin de finir sa carrière en Catalogne. L'entourage du joueur a, en effet, indiqué à La Cuarta qu'Arturo Vidal n'allait probablement pas rester en Europe à l'issue de son contrat avec le Barça : « Il ne veut pas rester si longtemps en Europe, avec un contrat qui pourrait le lier trois saisons supplémentaires avec un club. Il veut être plus proche de sa famille, même si ce n'est pas exclu non plus qu'il reste (en Europe) s'il reçoit une offre d'un million de dollars pour moins d'années. ». En tout cas, Vidal aurait déjà été contacté par David Beckham pour évoquer une arrivée à l'Inter Miami précise le quotidien chilien. L'ancienne gloire de Manchester United l'aurait approché après un « like » de Vidal sur la publication d'un réseau social l'envoyant en Floride. Le joueur de 33 ans ne fermerait pas la porte à une arrivée dans la franchise de Beckham, mais un autre club aurait ses faveurs. « L'un des grands défis d'Arturo Vidal est de jouer pour Flamengo au Brésil. Il est stupéfait à l'idée de jouer dans un stade Maracana plein. Et le grand responsable de cette envie est son ami Rafinha, avec qui il a évolué au Bayern Munich et qui est devenu l'un de ses plus proches », explique son entourage. C'est, donc, bien loin du Vieux Continent que pourrait évoluer Arturo Vidal dès l'été 2021

PSG

Une belle affaire à 5 M€ en très bonne voie

Bien que le PSG ait officialisé peu de transaction jusque-là, Éric Junior Dina-Ebimbe a été prêté à Dijon. Et l'option d'achat avoisinerait les 5 M€.

Jusqu'ici, le mercato du Paris Saint-Germain est assez calme. Encore engagé dans les deux finales de Coupes et bien sûr en Ligue des Champions, le club de la capitale attend probablement la fin des compétitions pour boucler différents dossiers. Pour le moment, le PSG a officialisé le transfert définitif de Mauro Icardi, son option d'achat expirant le 31 mai. Côté départs, Thomas Meunier et Tanguy Kouassi se sont respectivement engagés avec le Borussia Dortmund et le Bayern Munich. Egalement en fin de contrat, Edinson Cavani et Adil Aouchiche quittent le PSG sans, toutefois, connaître leur nouveau club. Enfin, Moussa Sissako a rejoint définitivement le Standard de Liège tandis qu'Éric Junior Dina-Ebimbe a été prêté à Dijon.

L'option d'achat d'Éric Junior Dina-Ebimbe comprise entre 4 et 5M€

Après une belle saison en prêt au Havre, le jeune milieu de terrain formé au PSG évoluera, donc, à l'échelon supérieur, en Ligue 1 avec Dijon. Mais jusque-là, le montant de l'option d'achat n'a pas encore été dévoilé. D'après Le Bien Public, quotidien régional, celle-ci serait comprise entre 4 et 5 M€. Une somme plutôt intéressante pour le joueur de 19 ans. Toutefois, l'option d'achat n'est pas obligatoire, mais nul doute que s'il réalise une belle saison, Éric Junior Dina-Ebimbe verra Dijon payer ce montant, permettant au PSG de vendre un nouveau jeune de son centre de formation pour une somme intéressante.

OM

Les vérités d'Ajroudi sur l'avancée du rachat de l'OM !

Le projet de rachat de l'OM mené par Mourad Boudjellal et Mohamed Ayachi Ajroudi pourrait, désormais, s'accélérer maintenant que les discussions auraient débuté. Toutefois, les deux hommes d'affaires ne sont pas pressés…

Ces dernières semaines, Mourad Boudjellal et Mohamed Ayachi Ajroudi sont au cœur de l'actualité de l'Olympique de Marseille. Les deux hommes, en effet, porteurs d'une offre de rachat pour le club phocéen. Bien que Frank McCourt ait fait savoir à plusieurs reprises qu'il n'était pas vendeur, Le Parisien a annoncé ce jeudi que Wingate, banque mandatée par l'homme d'affaires franco-tunisien, avait entamé des négociations avec l'actuel propriétaire de l'OM. Les discussions avancent-elles dans le bon sens ? Mohamed Ayachi Ajroudi fait le point...

« On était très près mais la presse a fait que ça s'est écarté. Mais maintenant, cela se calme un peu. Quand on voit les déficits des clubs, on ne peut pas se cacher. Les déficits sont là. Les chiffres vont décider, dire si ces messieurs vont continuer ou céder. Nous, on aime le club. On est supporter et ce n'est pas d'aujourd'hui. L'objectif est de se mettre autour d'une table pour discuter. Quel délai cela va prendre ? Cela ne dépend pas de moi. Nous ne sommes pas aussi pressés que l'on peut le lire ou l'entendre. On veut faire un gentlemen's agreement avec le propriétaire actuel. Nous ne sommes pas pressés » a lancé Mohamed Ayachi Ajroudi pour Le Figaro.

OUARGLA, FESTIVITÉS DU 58E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Mise en service d'un poste de transformation de l'énergie électrique

Un nouveau poste de transformation électrique a été mis en service, dimanche 5 juillet, dans le cadre des festivités du 58ée anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse dans la wilaya d'Ouargla.

PAR BOUZIANE MEHDI

Implantée au niveau du nouveau pôle urbain dans la commune d'Aïn El-Beïda (est d'Ouargla), cette nouvelle installation, inaugurée par les autorités de la wilaya, offre une puissance de 240 mégawatts (MW), a précisé, à l'APS, le chef du poste, Ahmed Boukhalifa, ajoutant que ce nouveau poste, quatrième du genre dans la wilaya et administré par le Gestionnaire du réseau de transport de l'électricité(GRTE), filiale du Groupe Sonelgaz, vise à baisser la haute tension de 220 à 60 kilovolts et il permettra aussi de soulager les trois anciens postes existants, dont deux sont implantés au niveau du chef-lieu de wilaya (240 et 80 MW) et le troisième dans la commune de Rouissat (120 MW). Selon les précisions de M. Boukhalifa à l'APS, le nouveau poste de transformation électrique est alimenté à partir de la centrale électrique de Hassi-Messaoud (80 km au sud-est d'Ouargla), dotée d'une puissance globale de 660,94 MW.

La centrale, composée de trois groupes turbines à gaz (TG) d'une puissance unitaire de 220,31 MW, assure la sécurité de la région sud-est du pays en matière d'alimentation en cette énergie vitale, selon sa fiche technique. Dans la commune d'Ouargla, les autorités de la wilaya ont également procédé au lancement d'un projet de 700 logements de type location-vente (LV) retenus dans le cadre du programme de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL). A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de construction et d'aménagement pour le parachèvement des projets de l'AADL en cours de réalisation à travers la wilaya dans les délais contractuels. Selon l'APS, les festivités de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse ont été marquées, en outre, par la dénomination de Dar Errahma (maison de retraite), située à Rouissat, au nom du défunt Moudjahid Oumaya Mohamed Benbelkhir (1932-2016) et la levée de rideau sur une œuvre d'art, un portrait peint du Chahid Chatti El Ouakel, tombé au champ d'honneur lors des manifestations du 27 février 1962 à Ouargla.

B. M.

ALGER, EXERCICE 2020 DE LA WILAYA

Rallonge budgétaire de plus de 175 milliards DA

La wilaya d'Alger a bénéficié, au titre de l'exercice 2020, d'une rallonge budgétaire de plus de 175 milliards DA, dont 73% alloués au chapitre équipement et investissement, soit plus de 129 milliards DA, a-t-on révélé, lundi 29 juin, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger.

Les membres de l'APW d'Alger ont adopté, lors des travaux de cette session ordinaire, la rallonge budgétaire pour l'exercice 2020 avec un montant total de revenu de 175.834.794.465,48 DA, dont 73% du budget seront alloués au chapitre équipement et investissement, soit plus de 129 milliards DA, tandis que 27% seront alloués au chapitre fonctionnement, soit plus de 46 milliards DA, lit-on dans le rapport de la commission des finances.

A cette occasion, le P/APW, Karim Bennour, a indiqué que « la santé financière de la wilaya d'Alger lui permet de trouver des solutions et de soutenir les projets de développement au niveau de la capitale mais aussi ailleurs », mettant en exergue le programme de développement destiné aux zones d'ombre à Alger et les efforts consentis en vue d'améliorer les façades urbaines de certains quartiers, routes et places publiques.

La rallonge budgétaire 2020 a permis d'inscrire et soutenir de nombreux projets, à savoir le programme de développement des zones d'ombre, l'étude et le suivi des travaux de réalisation d'un deuxième échangeur vers le stade de Douéra, l'acquisition d'équipements scolaires au profit d'établissements éducatifs du cycle primaire, l'aménagement et la réhabilitation des cliniques de proximité de Bourouba, La Concorde et Cervantès, les travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments à la commune de Bab El-Oued et la réhabilitation des bâtiments sis au marché des Trois-Horloges (Bab El-Oued).

M. Bennour a appelé à « la relance du projet de la ville résiliente » au vu de la position d'Alger et en vue de permettre une exploitation optimale de ses ressources et répondre de façon adéquate aux différentes catastrophes naturelles.

APS

TINDOUF

Projet du centre culturel et religieux

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a inspecté, mardi 30 juin, le centre culturel et religieux à la cité Tindouf-Lotfi, dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Tindouf, accompagné d'une délégation ministérielle. Le projet du centre culturel et religieux de la ville de Tindouf-Lotfi « est une réalisation et un grand monument dont la wilaya a grand besoin, étant une ville enracinée dans notre religion », a déclaré M. Djerad, ajoutant qu'« il veillera à suivre ce projet important jusqu'à son parachèvement ». Il a salué, à cette occasion, toutes les personnes participant à la réalisation de ce monument ainsi que « tous ceux qui veulent du bien à l'Algérie et qui participent à son édification ». Selon les explications fournies au Premier ministre, les travaux du centre culturel et religieux avaient débuté en 2005 avant d'être suspendus puis repris en janvier 2017. Une enveloppe de plus de 495 millions DA avait été allouée à ce projet. Le Premier ministre poursuivra sa visite à Tindouf par l'inspection de la station de pompage d'eau potable à la cité El-Hikma, d'un programme de logement social locatif et d'un lycée, outre une plantation d'arganier à Oued Mya. M. Djerad s'enquerra, à cette occasion, des conditions de la prise en charge des patients atteints du Covid-19, avant de remettre, à titre symbolique, les clés des logements sociaux et les aides et subventions de l'Etat inhérentes à la construction de logements ruraux. Le Premier ministre achèvera sa visite par une intervention sur les ondes de la radio locale de Tindouf.

M. Djerad est accompagné, lors de cette visite, d'une délégation ministérielle comprenant les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdane, de l'Education nationale, Mohamed Oujaout, et des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

TEBESSA

Investissement touristique dans les régions forestières et montagneuses

Les autorités locales dans la wilaya de Tébessa accordent « une attention particulière » à l'investissement touristique dans les régions forestières et montagneuses, a affirmé jeudi 26 juin, le chef de l'exécutif local, Moulati Atallah.

Au cours de son inspection du projet d'un centre de détente et de loisirs, un investissement privé dans la région de Gaagae, commune de Bir Mokkadem, le même responsable a précisé que « les autorités locales accordent une grande importance à l'investissement touristiques et encouragent les hommes d'affaires à lancer divers projets dans le domaine ». Il a souligné, dans ce sens, que l'administration œuvre à simplifier toutes les procédures administratives aux investisseurs dans le but de les accompagner dans leurs projets d'investissement et de contribuer à créer des aires de jeux, des foyers récréatives et sites touristiques pour les familles et permettre également la création de services et postes d'emploi et sources de revenus pour la wilaya. In situ, le même responsable a également instruit à l'effet d'accélérer la cadence du chantier et mettre cet espace en service « progressivement ».

Le wali a procédé au niveau du foyer récréatif de Taga à El-Houidjbet à l'octroi d'une autorisation d'exploitation pour un projet de création d'une agence de voyage et de tourisme, et a honoré les lauréats des concours de dessin et photographie, organisés par la Direction du tourisme, à l'occasion de la Journée nationale du tourisme (25 juin).

APS

VERS DES MESURES URGENTES POUR ATTÉNUER L'IMPACT DU CORONAVIRUS SUR L'AFRIQUE

Nécessité dune politique monétaire pour atténuer l'insuffisance de liquidités

La Banque africaine de développement (BAD) a appelé à des mesures d'intervention urgentes d'ordre sanitaire et économique pour atténuer l'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'Afrique.

"Dans toute l'Afrique, les interventions doivent être parfaitement articulées et comprendre plusieurs volets non seulement des mesures de santé publique pour contenir la propagation du virus et réduire le nombre de décès", a recommandé la BAD dans un communiqué publié sur son site web.

Ainsi, ces interventions doivent inclure, selon la BAD, "des mesures de politique monétaire pour atténuer les effets de l'insuffisance de liquidités et les risques d'insolvabilité, ainsi que des mesures budgétaires pour limiter les impacts économiques de la pandémie sur les moyens de subsistance et pour aider les entreprises".

L'institution suggère également de nouvelles politiques de régulation du marché du travail destinées à protéger les salariés et les emplois, ainsi que des politiques structurelles devant permettre aux économies africaines de se reconstruire et d'améliorer leur résilience face aux chocs futurs. Le tourisme, les transports et les loisirs seront certainement les secteurs qui tarderont le plus à repartir.

Entre 2017 et 2018, le secteur du tourisme et des voyages en Afrique avait progressé de 5,6% (moyenne internationale de 3,9%), souligne la Banque africaine.

Selon Hanan Morsy, la directrice du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche à la Banque, le supplément aux perspectives économiques en Afrique 2020, publié mercredi, prévoit que dans le pire des cas, 49 millions d'Africains supplémentaires pourraient être poussés vers l'extrême pauvreté par les conséquences de la "Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique (en usant du seuil de pauvreté international de 1,90 dollars) pourrait atteindre 453,4 millions en 2020 en raison de la pandémie, contre 425,2 millions dans un scénario sans pandémie", souligne la même source.

Pour les auteurs du supplément, les populations d'Afrique de l'Ouest et du Centre courent un risque plus élevé de tomber dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie, mais le Covid-19 pourrait également aggraver la pauvreté en Afrique orientale et australe.

Les cas confirmés de Covid-19 dans 54 pays africains s'élevaient à 304.642 pour 8.087 décès signalés au 22 juin 2020. Mais selon le supplément, "en réalité, les chiffres rapportés seraient probablement plus élevés en raison des capacités de test limitées dans la plupart des pays".

"Pour rouvrir les économies, les décideurs politiques doivent adopter une approche progressive et graduelle qui évalue soigneusement les compromis entre la reprise trop rapide de l'activité économique et la préservation de la santé des populations. Ils doivent également renforcer la confiance et l'adhésion du public et s'attaquer aux goulets d'étranglement structurels qui rendent le continent plus vulnérable aux chocs futurs", affirment les auteurs du rapport.

Progres contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites

Les pays africains ont réalisé des progrès importants dans la lutte contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites, a révélé le dernier rapport sur la transparence fiscale en Afrique.

"Les pays africains ont fait de grands progrès dans le renforcement des engagements et de la capacité à réaliser la transparence fiscale et à échanger des informations sur les flux de fonds illicites en 2019", relève ce nouveau rapport qui couvre 32 pays membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et trois non-membres, à savoir, l'Angola, la Guinée Bissau et le Malawi.

Lancé dans le cadre de l'Initiative Afrique, ce rapport note aussi que "les pays participants montrent des avancées significatives sur les deux piliers fondamentaux de l'Initiative Afrique, à savoir la sensibilisation et l'engagement politiques et le renforcement des capacités en matière de transparence fiscale et d'échange de renseignements", rapporte la Banque africaine de développement dans un communiqué publié sur son site web.

Intitulé "Transparence fiscale en Afrique 2020", ce rapport est produit par le Forum mondial pour la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales, l'Union africaine et le Forum africain de l'administration fiscale (ATAF), en partenariat étroit avec la Banque africaine de développement (BAD).

Le nouveau rapport a souligné aussi la "nécessité pour les pays africains de s'engager dans la poursuite de la mobilisation des recettes, une préoccupation accentuée par le contexte de la pandémie mondiale de nouveau coronavirus en cours".

Publié lors d'un lancement virtuel, le rapport fournit des statistiques comparables sur la transparence fiscale pour aider les décideurs à lutter contre les flux de fonds illicites.

Les flux financiers illicites en Afrique estimés entre 50 et 80 mds de dollars par an

"Les flux financiers illicites en Afrique sont estimés entre 50 et 80 milliards de dollars par an .On estime que 44% de la richesse financière de l'Afrique sont détenus à l'étranger, ce qui correspond à des pertes de recettes fiscales de 17 milliards d'euros'', lit-on dans le communiqué de la BAD.

"Cette publication annuelle de la Transparence fiscale en Afrique fait partie des divers efforts du continent pour faire progresser la transparence fiscale mondiale et le programme d'échange d'informations en Afrique afin de lutter contre la corruption, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, la fraude, l'érosion de la base et le profit et enrichissement illicite", a déclaré Victor Harrison, commissaire de la Commission de l'Union africaine aux affaires économiques, dans la préface du rapport.

R. E.

GAZ MÉDICAUX

Les opérateurs disposés à mutualiser leurs capacités

Les trois producteurs locaux de gaz médicaux sont disponibles à mutualiser leurs capacités de production et de distribution pour répondre à l'augmentation significative de la demande des établissements de santé, notamment en matière d'oxygène, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

"Eu égard à la crise sanitaire qui sévit dans le pays, les trois producteurs locaux de gaz médicaux, à savoir Linde Gaz, Sidal (ex-Air Liquide) et Calgaz Algérie, ont été réunis, mardi à Alger, par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Lotfi Benbahmed", a souligné la même source. Le but de la rencontre était de "connaître les capacités de chaque opérateur à répondre à l'augmentation significative de la demande des établissements de santé, notamment en oxygène sous sa forme liquide ou en bouteille". A cet effet, il a été relevé la disponibilité des opérateurs Linde Gaz et Sidal, dont les capacités de production sont respectivement de 150.000 litres et 20.000 litres par jour et qui sont en charge à ce jour de la distribution des gaz médicaux aux établissements de santé à mutualiser leurs capacités de production et de distribution dans les prochains jours en s'appuyant sur Calgaz Algérie.

Nouvellement agréée, Calgaz Algérie ne dispose pas encore de contrat de distribution avec le secteur hospitalier mais ses capacités de production sont de 150.000 litres par jour en oxygène liquide avec ses deux unités de production à Ouargla et Laghouat et des capacités de stockage de 500.000 litres, a-t-on expliqué.

"Cette opération de mutualisation permettra de doubler l'offre en oxygène liquide sur le territoire national sans avoir à recourir à l'importation", affirme le communiqué.

Linde Gaz et Sidal se sont engagés, en outre, à doubler l'offre de bouteilles d'oxygène, soit de 5.000 à 10.000 unités au profit des établissements de santé et d'interagir ensemble avec l'appui de Calgaz Algérie, de façon solidaire, pour faire intervenir leurs moyens logistiques à travers l'ensemble du territoire national, à tout moment et tous les jours de la semaine pour satisfaire la demande en matière d'oxygène quel que soit le volume de la demande qui sera exprimé par les établissements de santé, selon la même source.

R. E.

CHINE

Persécution du peuple Ouïghour

Ce mercredi 1er juillet s'est tenue la 44e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, durant laquelle 46 pays, dont l'Arabie saoudite, l'Iran ou encore le Pakistan, ont signé une lettre de soutien à la Chine visant le peuple Ouïghour. De quoi s'agit-il ? Que se passe-t-il réellement en Chine ?

PAR OUAIL MEHIGUENI

Qu'est-ce qu'un Ouïghour ?

Les Ouïghours sont un peuple turcophone et à majorité musulman sunnite habitant la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Le peuple ouïghour représentait une des cinquante-six nationalités reconnues officiellement par la République populaire de Chine. Avant de se sédentariser en Chine, les ouïghours étaient des nomades vivant en Mongolie et furent, en 657, les alliés des chinois contre les Göktürks occidentaux, puis contre l'Empire tibétain, et enfin, contre la dynastie Yan.

Histoire des Ouïghours

Suite à l'écroulement de l'Empire chinois en 1911, la province fut sous le contrôle successif de trois seigneurs de guerre exerçant un pouvoir despotique. La République islamique du Turkestan oriental (RITO) est alors fondée en novembre 1933, son but étant de soustraire le Turkestan oriental à l'occupation chinoise et à l'influence soviétique. Cependant, le régime, fragile, est mis à bas le 6 février 1934 par la bête noire des autorités provinciales, Ma Zhongying, retourné par les Soviétiques contre la RITO. Une seconde République du Turkestan oriental vit le jour suite au départ, en 1944, de Sheng Shicai, général de guerre chinois et ancien dirigeant de la province du Xinjiang.

Le 24 août 1949, Mao Zedong, dirigeant de la Chine communiste, invite les dirigeants de la 2e RTO pour aller à la rencontre des dirigeants communistes chinois à Pékin et participer à la Conférence consultative politique du peuple chinois, qui doit proclamer l'avènement de la République populaire de Chine. Mais ces derniers périssent dans un accident mystérieux.

D'anciens responsables du KGB ont révélé, après l'effondrement de l'URSS, que les 5 dirigeants de la 2e RTO avaient été tués sur ordre de Staline à Moscou à la fin du mois d'août 1949, conformément à un accord entre Staline et Mao Zedong. Leur mort est cachée jusqu'à ce que l'APL prenne le contrôle du nord du Xinjiang lors de l'annexion du Turkestan oriental par la république populaire de Chine.

Les Ouïghours et le monde depuis 2001

Les attentats du 11 septembre 2001 furent l'occasion rêvée pour le gouvernement chinois qui en a profité pour vendre son programme anti-terroriste à l'étranger et a obtenu l'extradition de militants Ouïghours de plusieurs pays, dont le Pakistan, le Kazakhstan et le Kirghizistan. Des organisations clandestines ouïghoures sont actives au sein du pays à l'instar du Parti islamique du Turkestan, un mouvement au profil flou et obscur, accusé d'une série d'attentas au Xinjiang et placé sur la liste des « organisations terroristes » par les États-Unis et l'ONU en septembre 2002 pour ses liens avec Al-Qaïda.

La communauté musulmane ouïghoure est présentée par les autorités chinoises comme une des principales menaces potentielles sur la sécurité des Jeux olympiques de Pékin. Sa responsabilité est mise en cause dans l'attaque d'un poste de police le 4 août 2008 dans la province du Xinjiang, attaque qui a fait seize morts. En juillet 2009, de violentes émeutes eurent lieu, les Ouïghours s'attaquent aux Hans, avant d'être eux-mêmes sujets à une violente répression du pouvoir fédéral, et le 28 octobre 2013, des terroristes Ouïghours commettent un attentat sur la place à Pékin qui fait cinq morts et quarante blessés.

Face à cette montée du terrorisme en Chine, certaines personnes soupçonnées d'être radicalisées sont arrêtées et sont envoyées dans des camps d'internement situés dans la province du Xinjiang. Ces camps virent le jour en 2014 sur ordre de Xi Jinping, actuel président de la République populaire de Chine et secrétaire général du Parti communiste chinois. Ce n'est qu'en octobre 2018 que la Chine, après avoir nié l'existence de ces camps, les reconnaît officiellement sous le nom de « camps de transformation par l'éducation ».

Les Ouïghours sous le feu des projecteurs

Ce 19 juin dernier, le magazine Vice publie un article intitulé « Comment la Chine vend les "organes halal" de ses prisonniers Ouïghours aux riches ». En effet, malgré la fermeture totale de la région à la presse, on y apprend que la Chine aurait profité de l'internement des Ouïghours pour mettre en place une vente d'organes halal. En Chine, on peut obtenir un organe à greffer en quelques semaines, d'après l'enquête, contre des mois ou des années en Europe ou aux Etats-Unis, et ce alors que le nombre de donneurs d'organes est très faible, notamment car la religion interdit de toucher au corps d'un mort. Des prisonniers Ouïghours seraient donc tués sur commande, ce qui pourrait expliquer ce marché douteux des organes halal en Chine.

Lors de son allocution au Parlement Européen le 19 décembre 2019, le Député et essayiste français Raphaël Glucksmann, qui a fait de la cause des Ouïghours son cheval de bataille, a dénoncé la répression que subissent ces derniers : « Tu lis le coran ? Tu vas en camp. Tu portes une barbe ? Tu vas en camp. Tu envoies des vœux pour l'Aïd ? Tu vas en camp. Voilà la terreur qui s'abat sur les Ouïghours de Chine en ce moment. Et les grands silences permettent les grands crimes. Et force est de constater que jusqu'ici le monde a été très silencieux ». Suite à cela, le Parlement européen a décidé d'adopter une résolution exigeant des sanctions contre les responsables de la répression. Le député européen n'a depuis cessé de défendre cette cause aux côtés de Dilnur Reyhan, enseignante à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales et présidente de l'Intitut Ouïghour d'Europe, qui, dans un article intitulé « Terreur chinoise contre les Ouïghours : quand l'histoire se répète », a retracé l'histoire du peuple Ouïghour, sa renaissance durant les années 90, ainsi que leur répression depuis les attentats du World Trade Center. Au cours de la 44e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ce 1er juillet, 46 pays, dont des pays musulmans, auraient donné leur soutien à la politique repressive menée contre cette minorité. en signant une « lettre officielle de soutien à la Chine visant les Ouïghours ». M. Glucksmann a twweté, ce 3 juillet, la liste de ces 46 pays ayant signé la déclaration de soutien à la Chine, la qualifiant de « liste de la honte ». Dans un second tweet, Raphaël Glusckmann, qui avait déjà mené l'enquête sur le trafic d'organes 'halal' provenant de Chine, poursuit : « Il y a ceux qui soutiennent le crime comme ces 46 gouvernements. Il y a ceux qui se taisent et le permettent en se taisant, comme nos dirigeants européens ». Il invite à « briser le silence » comme ces « citoyennes et des citoyens qui à travers le monde se mobilisent ».

Stérilisations et avortements forcés, prélèvements d'organes, endoctrinement, rejet de l'islam, assasinats, le gouvernement chinois tenterait de détruire toute preuve de l'existence du peuple Ouïghour en faisant appel à un contrôle des naissances coercitif dans le Xinjiang dans le cadre « d'une stratégie plus vaste de domination ethno-raciale », allant même jusqu'à raser des cimetières Ouïghours pour y construire des parkings ou encore des parcs pour enfants. Des organisations de défense des droits de l'Homme accusent la Chine d'avoir interné dans la région au moins un million de musulmans, dans des camps de rééducation politique. Pékin dément, bien évidemment, ce chiffre et parle de « centres de formation professionnelle ». La promulgation d'une loi américaine permettant de sanctionner les responsables chinois impliqués dans les internements de masse de la minorité ouïghoure est tout d'abord une occasion pour les États-Unis de faire pression sur la Chine, mais c'est surtout un moyen de mettre en exergue les horreurs que subit ce peuple persécuté. Dès lors, plusieurs marques occidentales ont commencé à faire part de leur volonté de mieux connaître leurs sous-traitants et d'exiger des informations. À ce sujet, le patron de Lacoste a par exemple répondu qu'il était prêt à en parler, mais surtout il a reconnu que malgré les audits, son groupe avait beaucoup de difficultés à savoir dans quelles conditions travaillent les plus petits maillons de sa chaîne de fabrication, en Chine.

Ce vendredi 10 juillet, la Chine a annoncé des représailles à l'encontre des États-Unis concernant les sanctions américaines évoquées précédemment. « La Chine a décidé de prendre des mesures de réciprocité vis-à-vis des organisations et individus américains qui se sont mal comportés sur les questions relatives au Xinjiang », a déclaré Zhao Lijian, un porte-parole de la diplomatie chinoise, sans toutefois fournir de précisions. « Les sanctions américaines représentent une grave ingérence dans les affaires chinoises et sont profondément préjudiciables aux relations entre les deux pays », a-t-il ajouté à la presse. En plus du projet de loi américain imposant des sanctions commerciales à la Chine, les visas d'entrée aux États-Unis seront refusés à trois responsables et leurs familles, selon un communiqué du secrétaire d'État Mike Pompeo, à savoir Chen Quanguo, le principal responsable du Parti communiste chinois au Xinjiang, Wang Mingshan, responsable de la sécurité publique du Xinjiang, et Zhu Hailun, ancien responsable du PCC dans la région. Ces mesures sanctionnent des « mauvais traitements horribles et systématiques » à l'encontre des Ouïghours, mais aussi d'autres minorités. Il reste difficile pour les médias étrangers de savoir ce qui se passe réellement au Xinjiang. Les journalistes y sont régulièrement suivis, interpellés ou bloqués par les autorités. Se voulant rassurante, la Chine avait déclaré en juillet 2019 que « la plupart » des personnes internées dans la région avaient été relâchées. Mais sans toutefois fournir de chiffres ni de preuves.

O. M.

Les cas de Sars-CoV-2 sans symptômes seraient-il sous-estimés ?

La question de la transmission du Sars-CoV-2 par une personne asymptomatique est particulièrement importante actuellement, afin d'adapter au mieux les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Les premières données internationales suggèrent en effet l'existence de porteurs du Sars-CoV-2 qui ne présentent pas ou très peu de symptômes, mais qui excrètent des particules virales au niveau de leur salive et de leurs fosses nasales. Or, si elles ne sont pas isolées, ces personnes peuvent sans le savoir transmettre le virus à d'autres susceptibles quant à elles de développer une forme clinique, parfois grave, de la maladie. Cette hypothèse, largement évoquée, doit être vérifiée et c'est précisément l'objet d'une étude australienne publiée dans la revue *Thorax* et menée par des chercheurs en temps réel sur le navire de croisière *MV Greg Mortimer* qui s'est retrouvé coincé au large de l'Amérique du Sud fin mars au moment où plusieurs pays ont commencé à fermer leurs frontières pour lutter contre la propagation. Plusieurs cas sont apparus, et les scientifiques ont alors testé tous les passagers et membres d'équipage pour connaître le nombre de porteurs asymptomatiques.

Un cas sur cinq de Covid-19 serait sans symptômes

Sur les 217 passagers et membres d'équipage, 128 (59 %) ont été testés positifs, bien que la fièvre et autres symptômes bénins n'étaient présents que chez 16 personnes. Par ailleurs, 8 personnes ont dû être évacuées pour raisons médicales et 4 ont eu besoin d'une intubation et d'une ventilation. Il y avait donc un total de 24 patients positifs qui étaient symptomatiques (19 %), la majorité étant asymptomatique (108 patients). Les chercheurs notent également que dans 10 cas, 2 passagers partageant la même cabine n'ont pas eu le même résultat en raison d'un taux de faux négatifs significatif. Pourtant, le premier cas signalé avait conduit à l'adoption immédiate de mesures de prévention comme le confinement des passagers dans leurs cabines et le port d'équipements de protection individuelle pour l'équipage. Les auteurs de l'étude concluent que la prévalence de l'infection sur les navires de croisière est susceptible d'être "*considérablement sous-estimée*", ce qui les incite à recommander que les passagers soient aussi surveillés après le débarquement

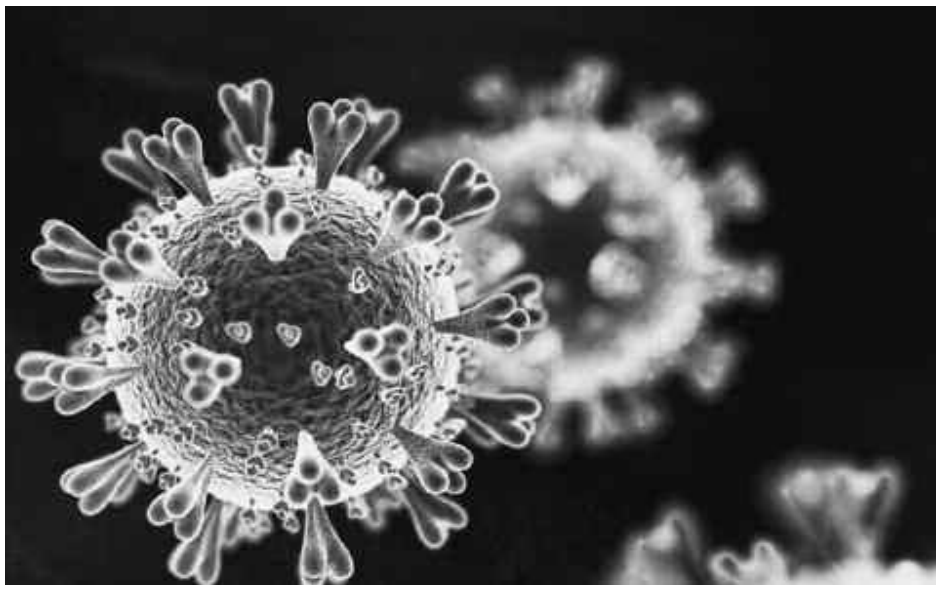

pour éviter une propagation potentielle du virus. Une hypothèse qui peut aussi s'appliquer à d'autres environnements considérés comme "*fermés*" : maisons de retraite, camps de migrants ou prisons. Le taux potentiellement élevé de faux négatifs obtenus avec les tests de dépistage suggère que des tests secondaires doivent être menés.

Besoin urgent de données mondiales

L'expérience sur le bateau a également permis de confirmer que si le confinement peut aider à prévenir la transmission du virus via des aérosols, il ne permet pas d'empêcher totalement sa propagation à travers des surfaces contaminées comme les couverts et les assiettes. "*Que les personnes qui ont été infectées soient immunisées ou non, cela souligne le besoin urgent de données mondiales précises sur le nombre de personnes infectées*", conclut le spécialiste. Selon les données de l'Institut Pasteur, basées en partie sur une étude menée chez les passagers du bateau Diamond Princess, l'infection peut être asymptomatique ou entraîner peu de symptômes chez 30 à 60 % des sujets infectés.

Valeurs limites d'une tension artérielle

Le sang doit atteindre toutes les parties du corps, grâce aux artères, qui sont des tissus dotés de muscles et permettent la circulation du sang par leur élasticité. Pour cela, le cœur essaie de le pomper. Pour maintenir cette circulation du sang, il faut donc exercer une pression sur la paroi interne des artères. C'est cet équilibre qui détermine la tension artérielle. Quand tout fonctionne sans problème de pression, chaque cellule reçoit son quota d'oxygène et de nutriments.
Cette circulation du sang dépend également des reins, du cerveau et de certaines hormones. Le contrôle est effectué par le cerveau, qui transmet l'information via le système nerveux.
Deux chiffres sont annoncés par les médecins : le premier, le plus élevé (autour de 12) correspond à la pression systolique, le deuxième correspond à la pression diastolique (autour de 8). Elle se mesure en millimètres de mercure. La mesure doit être effectuée de préférence dans le cabinet du médecin, par un cardiologue ou un médecin généraliste.
En dessous de 10/7, la pression est considérée comme faible. Il ne s'agit alors pas d'une maladie, mais peut provoquer un malaise, des vertiges, des nausées ou des évanouissements.
Au-dessus de 14.5/9, les valeurs sont considérées comme élevées. Pour qu'une personne soit diagnostiquée comme souffrant d'hypertension, elle doit faire mesurer sa pression au repos, en position couchée ou assise, dans un environnement calme et le résultat doit être répété deux fois, trois minutes après l'évaluation précédente.

Allergies : alerte au pollen !

Pour beaucoup, le retour du printemps et des beaux jours est synonyme d'éternuements en série et de nez qui coule.
Effectivement, le niveau d'alerte est élevé pour les pollens de graminées,. On note également la présence de pollens de chêne, d'olivier et de pariétaire avec un niveau d'alerte moyen par endroits. Dans les années à venir, comme l'explique *BFM TV*, les difficultés traversées par les personnes allergiques au pollen devraient s'intensifier avec l'arrivée du printemps. En cause, le réchauffement climatique. "*Les pollens de graminées vont être en plus grande quantité dans l'air et la saison va être plus longue*", explique l'allergologue Laurence Trebuchon auprès de la chaîne d'information en continu. "*S'il pleut un peu, ça peut légèrement atténuer la situation. L'année dernière, on a vu une réapparition des graminées fin août et début septembre, une chose qu'on ne voyait pas avant*", a expliqué Laurence Trebuchon sur *BFM TV*.

30 ANS DE MUSIQUE SUR M6

21h00 W9

À l'occasion des 30 ans de M6, David Ginola accueillait sur la scène du Dôme de Paris les plus grandes stars françaises, qui interprétaient leurs plus grands tubes et partager leurs souvenirs de moments exceptionnels vécus sur la chaîne. Au programme, des prestations live, mais aussi des retours en images sur quelques-uns des meilleurs moments des émissions musicales de M6 - «Hit Machine», «Fréquenstar», «Popstars», «Dance Machine», «Nouvelle Star», «La France a un incroyable talent» - avec des flashback sur les premières télés de certains chanteurs, sur les prestations de stars internationales et sur d'innombrables moments culte

VÉRONIC DICAIRE : «VOICES»

21h00 8

Dans une mise en scène tour à tour rock'n roll ou intimiste, Véronic DiCaire incarne, corps et âme, les plus grands artistes du paysage musical français et international. Ce sont plus de cinquante voix qu'elle restitue à la perfection, de Madonna à Lady Gaga en passant par Céline Dion, Amy Winehouse, Rihanna ou Vanessa Paradis et même Julien Clerc ! D'un battement de cils ou d'un déhanché sexy, elle reproduit leur gestuelle et leurs mimiques avec une précision déconcertante. On est bluffé par sa tessiture sans limite et la justesse de ses imitations

POP SHOW

21h00 2

«Pop Show» est de retour pour une belle soirée de divertissement musical ! Animé par Valérie Bègue et Nagui, ce grand jeu autour de la musique va tester les connaissances et les qualités musicales des invités. Du karaoké, des chorégraphies, de l'humour, des anecdotes, du blind test... Tout pour chanter, danser et s'amuser ! Toute la culture musicale des cinquante dernières années y passe ! Le jeu est orchestré et rythmé par un groupe live. Répartis en deux équipes de quatre, les invités s'affrontent filles contre garçons dans des jeux musicaux pour tenter gagner jusqu'à 100 000 euros pour une association. L'intégralité des gains sera ce soir reversée au profit de l'Institut Pasteur

MONGEVILLE ET MAGELLAN : UN AMOUR DE JEUNESSE

21h00 3

Lorsque Delphine, l'excentrique commissaire d'une exposition de peinture, se volatilise avec le chef-d'oeuvre de la collection, tout indique un vol savamment prémédité. À moins que cette disparition ne soit une mise en scène dont Delphine serait la victime, et qui expliquerait pourquoi elle avait alerté deux anciennes «connaissances», Mongeville et Magellan. À Bordeaux, terrain de leur ancienne rivalité amoureuse, les deux complices vont devoir retrouver cette femme qu'ils ont follement aimée, mais aussi apprivoiser sa fille. Car si chacun espère être l'homme providentiel qui lui ramènera sa mère, l'indomptable Sara est peu disposée à se laisser patronner

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HÉLIOPOLIS : LA CITÉ SOLAIRE DES PHARAONS

21h00 arte

Sous les rues et les immeubles du Caire se cache l'un des plus grands secrets de l'Égypte antique : Héliopolis, la «ville du Soleil». C'est sur ce site, qui abritait jadis le plus vaste et le plus somptueux des temples de l'empire, que les Égyptiens situaient les origines du monde et que le pharaon recevait son pouvoir des dieux. Comme Le Caire aujourd'hui, la ville se trouvait à l'entrée du très fertile delta du Nil. Cet emplacement stratégique permettait de contrôler l'immense étendue des terres cultivables et constituait le carrefour de plusieurs routes commerciales importantes. Pendant trois millénaires, des temples grandioses ont abrité la splendeur des rituels sacrés

TOM ET JERRY : L'ANNEAU MAGIQUE

21h00 4

Tom et Jerry sont désormais les animaux de compagnie d'un jeune sorcier qui confie à Tom, en son absence, un anneau magique inestimable. Jerry n'a évidemment pas pu s'empêcher de le lui dérober et se retrouve avec l'anneau coincé sur la tête. Pire encore : notre souris casse-cou s'envole à travers la ville. Pauvre Tom, c'est une catastrophe ! Que va-t-il faire ? Avant même de prononcer «Abracadabra», l'anneau du sorcier déploie ses pouvoirs maléfiques et les ennuis commencent pour notre fine équipe, embarquée dans l'escapade la plus hilarante et surnaturelle de leur vie

LE PETIT NICOLAS

21h00 M6

Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change. Mais un jour, Nicolas surprend une conversation entre ses parents, qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique et imagine le pire : bientôt un petit frère sera là, qui prendra tellement de place que ses parents ne s'occuperont plus de lui, et qu'ils finiront même par l'abandonner dans la forêt

LE GRAND BÊTISIER

21h00 TF1

Karine Ferri propose de revivre les moments les plus drôles de ces derniers mois pour un condensé de bonne humeur tout au long de l'émission. Ainsi, ce nouveau numéro du «Grand bêtisier» regorge d'imprévus, de lapsus et de grands moments de solitude, mais aussi de ratés en direct, de problèmes techniques, de duplex calamiteux, de caméras cachées, de coups de gueule intempestifs et de chutes. Au programme également, des candidats de jeux télévisés totalement survoltés, les moments les plus drôles des émissions ou des personnalités qui dérapent. Un cocktail irrésistible de gaffes et de ratages pour le plus grand plaisir des téléspectateurs !

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4041 | Ven. 10 - Sam. 11 Juillet 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h47
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h12
Icha	21h51

REGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

BOUKADOUM RÉITÈRE LES PROPOSITIONS DE L'ALGÉRIE

Le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a plaidé avan-hier devant le Conseil de sécurité, pour une solution "*opérationnelle et pratique*", basée sur un cessez-le-feu, la libre volonté des libyens et la légalité internationale.

S'exprimant au cours d'une visioconférence ministérielle du Conseil du sécurité, le ministre a déclaré, que l'heure est venue pour "*extirper les causes*" de cette "*situation interminable et inacceptable*".

"*Mais, au lieu de revenir sur les causes de ce conflit"nous devons plutôt travailler, de préférence, ensemble sur une solution opérationnelle et pratique, basée sur un cessez-le-feu, la libre volonté des Libyens et la légalité internationale*", a soutenu Sabri Boukadoum.

Il a expliqué, que l'approche algérienne, "*massivement acceptée par tous les Libyens*", est basée sur trois éléments, à savoir, un cessez-le-feu immédiat, une désescalade dans tous les domaines, y compris sur les questions relatives à l'énergie, et à la répartition des sources de richesse. L'autre élément consiste à aider les représentants libyens, à retourner à la table des négociations. Le ministre a aussi indiqué, que l'Algérie soutenait les conclusions de la conférence de Berlin et qu'elle "*participera résolument à toutes les pistes du*

suivi" sur lesquelles devraient s'engager toutes les parties, pas seulement libyennes.

Il a ajouté, que l'Algérie "*appuyait tous les efforts sincères, favorisant la paix, la cohésion et la reconstruction, en s'engageant à aider les libyens à sortir de la situation de crise dans laquelle ils sesont enfoncées parfois pas par choix*".

"*Permettez-moi de le dire le plus clairement possible : l'Algérie n'est pas en position de laisser la Libye se diriger vers un avenir inconnu (…) La sécurité de tous les Etats voisins, parmi eux l'Algérie, dépend de la paix, de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la Libye*", a -t-il expliqué devant le Conseil.Et d'enchaîner:"*nul ne doit ignorer que nos liens familiaux profondément enracinés, notre histoire et avenir communs imposent naturellement notre"position*". Mais pour mettre fin aux hostilités il faut une solution politique et non "militaire", a insisté le chef de la diplomatie algérienne. Pour autant il a relevé qu'il n'y aura de solution politique si des forces externes continuent de s'affronter en raison du non-respect de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité.

Il a précisé, que la Communauté internationale disposait de l'instrument lui permettant de venir à bout de cette crise, citant en cela les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, les conclusions de la conférence de Berlin, l'engagement des pays voisins, et la volonté déclarée des deux parties libyennes et celle des parties prenantes internationales.

"*Au moment où la désignation d'un nouvel émissaire en Libye se fait attendre en raison d'une obstruction au niveau du Conseil de sécurité, le ministre a soutenu que cette nomination constituera un signal très positif à la reprise prévue. Nous espérons que le SG de l'ONU aura enfin son mot à dire sur la désignation d'un représentant spécial, et avec notre soutien et le soutien de la communauté internationale, et celle des Etats voisins, ce sera une étape très facile, un bon signal pour la reprise tant attendu*", a déclaré M. Boukadoum.

Le ministre a mis en exergue l'importance de la contribution de l'Union africaine au règlement du conflit, ainsi que celle de la prochaine conférence interlibyenne qui devrait aider de manière inclusive tous les Libyens, tribus et régions, à décider de l'avenir de leur pays. C'est les Libyens et "*seuls les Libyens*", qui vont définir le contour, "*sans plus d'interférences, de débordement d'armes et de mercenaires*", a encore insisté le ministre, regrettant que "*ce n'est pas encore le cas aujourd'hui*".

"*La solution que nous voulons promouvoir et qui semble être acceptée par tous les Libyens dans leurs divergences, préservera certainement à l'avenir l'intérêt légitime de toutes les parties prenantes" concernées en Libye."C'est à nous d'envoyer un message d'espoir au peuple libyen", a conclu M.*Boukadoum.

ALLEMAGNE

UN ESPION ÉGYPTIEN DÉMASQUÉ DANS L'ÉQUIPE DE PRESSE DE MERKEL

La Police allemande a annoncé, qu'elle mène une enquête contre un membre de l'équipe de presse de la Chancelière Angela Merkel. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est soupçonné d'être un espion travaillant pour le compte des services de renseignements égyptiens, rapportent plusieurs agences d'information ce jeudi.

L'enquête a été ouverte en décembre dernier, et elle se poursuit toujours. Selon les services du Renseignement intérieur allemand, l'homme a travaillé *"pendant plusieurs années*", pour le compte d'un service de renseignement égyptien.

Des "mesures" ont été prises à son encontre, a ajouté le Renseignement allemande, sans préciser de quelle nature.

Selon les médias allemands, l'homme n'occupait pas un poste stratégique au sein de l'équipe de presse de la Chancelière.

Selon le journal Bild, cité par l'agence AFP, il travaillait notamment au service des visites du centre de presse fédéral allemand, une structure chargée, notamment de la communication sur les activités de la chancellerie.

L'espion présumé s'occupait notamment, dans ce cadre d'accueillir les visiteurs. D'après Bild, il pourrait en particulier, avoir par ce biais surveillé des journalistes égyptiens.

Selon le rapport du Renseignement intérieur allemand, tant le Service d'espionnage extérieur égyptien (GIS) que son service de renseignement intérieur (NSS), sont actifs en Allemagne.

Leur objectif est notamment de collecter des informations sur des opposants au régime égyptien du président Abdel Fattah al-Sissi qui vivent dans le pays.

L'affaire est qualifiée d'embarrassante pour Angela Merkel, par la presse.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

434 NOUVEAUX CAS ET 8 DÉCÈS EN 24 H

Le bilan des nouvelles contaminations au coronavirus repart à la baisse en Algérie, avec l'enregistrement de 434 nouveaux cas confirmés et 8 nouveaux décès, durant les dernières 24 heures.

Le nombre total de cas confirmés passe ainsi à 18.242 personnes réparties sur les 48 wilayas et celui des décès passe à 996 morts, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

S'exprimant lors du point de presse quotidien, consacré à l'évolution de la pandémie, le Dr Fourar a précisé, que le nombre de personnes guéries a atteint 12.637, dont 487 au cours des dernières 24 heures.

DÉFENSE

Tebboune nomme le général-major Omar Tlemçani chef de la 4e Région militaire

Le président Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale, sur proposition du Chef d'état-major de l'ANP, le général du corps d'armée Said Chengriha, a signé un décret portant nomination du général-major Omar Tlemçani, en qualité de chef de la quatrième Région militaire, selon un communiqué du MDN. Le président Tebboune a signé également un autre décret dans lequel il met fin aux fonctions du général-major Omar Tlemçani en tant que chef d'état-major au niveau commandement des forces terrestres. Le général Omar Tlemçani va succéder, à la tête de la quatrième Région militaire, au général Hassan Alaimia, décédé la semaine dernière à l'hôpital militaire Mohamed Seghir Nekkache (Ain Naâdja) , suite à une longue maladie.